

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022, 2nd TOUR : TAUX DE PARTICIPATION À 12H00

Laon, le 19 juin 2022

A 12h00, le taux de participation au second tour des élections législatives pour le département de l'Aisne s'élève à 17,60 %.

Pour rappel, au premier tour de cette élection, il était de 16,47 %, et en 2017, il était de 15,84 % à la même heure.